

# CHRONOLOGIE

## LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR NOVEMBRE 1988

**28 Octobre Cinéma** : Cérémonie de remise des prix des Journées Cinématographiques de Carthage : le Tanit d'or a été attribué à Michel Khleïfi (Palestine) pour "Noces en Gallée", le Tanit d'argent à Gaston Kaboré pour "Zan Boko" (Burkina Faso) et le Tanit de Bronze à Fadhel Jaziri et Fadhel Jaïbi (Tunisie) pour "Arab".

**Economie/pêche** : Six nouveaux centres intégrés seront créés prochainement pour atteindre une capacité de 52000 tonnes en 1991.

**Agriculture** : Réunion de l'U.N.A. : mise en place de nouvelles mesures pour encourager les agriculteurs et protéger le consommateur. Les tarifications concernant les produits agricoles sont abrogées, et les contrôles sur les marchés de gros accentués.

**Politique** : Habib Ammar, souffrant, suspend ses activités.

**31 Octobre Economie** : Le chef de l'Etat préside une séance de travail consacrée au développement économique, ayant pour but l'élaboration d'une "approche globale".

**Politique/nominations** : Habib Ammar est nommé Ministre d'Etat conseiller spécial auprès du Président de la République. Chadly Neffati est nommé ministre de l'Intérieur.

**1er Novembre Pacte National** : Examen du texte du projet de Pacte National quelques jours avant son adoption définitive le 7 novembre.

**Economie** : Recommandation du Chef de l'Etat pour la mise en place d'un plan à long terme prévoyant une amnistie fiscale générale, la réduction des taux d'intérêt pour favoriser les investissements, la création d'un marché financier plus souple, la libéralisation des importations, la restructuration des entreprises publiques, l'aide aux entreprises privées en difficulté, et un encouragement à l'agriculture afin de remédier aux déséquilibres régionaux.

**Partis politiques/Pacte National** : Le Président Ben Ali reçoit Mohamed Harmel, Secrétaire Général du Parti Communiste Tunisien.

**2 Novembre Commémoration** : fin des travaux d'installation de l'horloge sur l'ancienne place d'Afrique, baptisée "Place du 7 Novembre" à compter du 7 Novembre, jour anniversaire de l'arrivée au pouvoir du Président Ben Ali. Le coût des travaux s'élève à près de 40 000 Dinars.

**3 Novembre Economie** : le chef de l'Etat honore les cadres de la Banque de Tunisie à l'occasion de son trentenaire, cet organisme doit rester à "l'avant-garde du changement en matière économique. Son statut et son organisation sont remaniés.

**4 Novembre Emploi et lutte contre le chômage** : d'importantes mesures pour dynamiser l'activité économique et renforcer l'emploi ont été prises en Conseil

Ministériel restreint, ces mesures seront effectives à compter du 7 novembre 1988.

- Réduction des taxes douanières sur les biens d'équipement de 22 à 10%.
- Suspension de la T.V.A. frappant les biens d'équipement.
- Suppression de la taxe à la consommation sur certains produits ordinaires.

**5 Novembre Amnistie** : Le Président Ben Ali, dans le contexte de l'anniversaire du 7 novembre, a amnistié 694 condamnés et arrêté les poursuites à l'encontre de 70 accusés poursuivis pour atteinte à la Sûreté de l'Etat.

**7 Novembre Cérémonie de célébration du 7 Novembre** :

- Adoption du texte définitif du Pacte National.
- Inauguration de l'horloge, place du 7 Novembre, ancienne place d'Afrique.
- Inauguration du Boulevard du 7 Novembre, ancienne route X.
- Discours du Président Ben Ali à la chambre des Députés, il y consacre l'Etat de Droit.
- Attribution de l'Ordre du 7 Novembre aux personnalités ayant joué un rôle dans le changement.

**Elections** : Annonce d'élections présidentielles et législatives anticipées le 9 Avril 1989.

**Cour des Comptes** : Le Président Ben Ali autorise le réexamen du statut de la Cour des Comptes.

**8 Novembre Elections** : le Président Ben Ali décide la révision exceptionnelle des listes électorales et entend soumettre la révision du Code électoral à l'avis des partis politiques conformément à l'esprit du Pacte National.

**Grand Maghreb** : L'intégration économique maghrébine a été à l'ordre du jour du symposium organisé par la Banque Centrale de Tunisie, à l'occasion de la célébration de son 30ème anniversaire.

**9 Novembre Enseignement** : Il a été décidé, afin de mieux préparer les enfants à leur entrée dans l'enseignement primaire de créer un année dite "pré-scolaire".

**Politique économique gouvernementale** : En Conseil des Ministres ont été examinés les grands dossiers prioritaires de l'année 1989 : le schéma de développement, le budget de l'Etat et la stratégie de lutte anti-acridienne.

**10 Novembre Funérailles** de la mère du Président BEN ALI.

**15 Novembre Tunisie/ Palestine** : La Tunisie reconnaît l'Etat Palestinien, créé le jour même lors de la tenue à Alger du Conseil National Palestinien.

**16 Novembre Tunisie/ Palestine** : Rencontre entre MM. Ben Ali et Arafat. Le leader palestinien a rendu compte au Président tunisien des travaux du Conseil National Palestinien.

Economie : Adoption par le Conseil des Ministres du projet de budget 1989, 4 points principaux sont à souligner :

- le maintien de la pression fiscale à 20% du P.I.B.
- la budgétisation de 58 MD pour les augmentations de salaire et de 13 MD pour la création de 9000 emplois.
- la réforme des prêts sociaux et de l'intervention de caisses sociales pour le logement.

Gestion/Education : Création de l'institut Université-Entreprise. Signature de la convention entre l'U.T.I.C.A. et l'Université de Tunis III.

**18 Novembre** Marché financier : création d'un Conseil Supérieur du marché financier. Il aura pour mission de faciliter la mobilisation des capitaux nationaux et étrangers et la prospection de l'épargne. Les intermédiaires boursiers seront séparés des banques anonymes. Les sociétés ouvrant leurs capitaux au public seront exonérées d'impôt.

**19 Novembre** Informations régionales : la clôture du Séminaire National de la presse régionale tenu à Sousse les 18 et 19 novembre avec la présence d'une cinquantaine de correspondants régionaux de la T.A.P., de la R.T.T. et de la presse écrite, a entraîné certaines mesures incitatives à la promotion de la presse locale.

- Augmentation des cachets des correspondants de la T.A.P.
- Augmentation de la prime mensuelle des correspondants de la R.T.T.
- Gratuité du Recyclage au C.A.P.J.C. pour les correspondants régionaux.
- Octroi de subventions pour la presse régionale.

Par ailleurs, six journaux ont reçu l'accord d'une attribution d'une aide exceptionnelle : Canal, le Miroir du Centre, le Soleil du Sud, le Canal du Sud, le Débat, El Jazira.

**20 Novembre** Presse : Parution du n° 2 du Monde diplomatique en version arabe, imprimé à Tunis auquel le Président Ben Ali accorde une longue interview, faisant le point sur les grands dossiers tunisiens ainsi que sur l'environnement international du pays, un an après le changement.

Sécurité : Clôture de la 13ème Conférence des Directeurs de la police et de la Sûreté dans le monde arabe.

**21 Novembre** Emprunt National : Clôture par le Ministère des Finances de la souscription à l'emprunt national qui a rapporté à l'Etat 60 MD en une semaine.

**22 Novembre** Social : Aide aux populations déshéritées, conformément à un accord de coopération passé entre la Tunisie et le Programme Alimentaire Mondial au début du mois, 300 000 personnes bénéficieront d'une aide de 22,5 MD sur 3 ans.

Morale : Lancement, sur instruction du chef de l'Etat, d'une campagne de sauvegarde de la morale. Des brigades de l'ordre veilleront à réprimer tous les abus et tous les manquements à l'ordre, à la loi et à la morale.

**23 Novembre** Economie : Annonce d'une baisse des taux d'intérêts bancaires.

Aviation : Tunis-Air fait l'acquisition de 3 Airbus.

Fiscalité : la réforme du système fiscal sera incluse dans le VIIè plan. Elle vise à promouvoir les exportations par

l'annulation des charges fiscales sur le coût des biens et produits à exporter ; à favoriser les investissements par l'allègement de la charge fiscale des sociétés et des personnes physiques, à simplifier le système fiscal actuel afin qu'il devienne plus transparent, plus équitable et plus commode quant à son application.

Politique : à l'approche des élections présidentielles et législatives, le Président réaffirme son attachement à la neutralité de l'administration et à la régularité du scrutin.

**24 Novembre** Economie : le Président Ben Ali définit la mission du système bancaire. Il appelle les banques à "jouer un rôle plus efficace et plus actif et ce, en prenant l'initiative au niveau du financement", à agir avec plus d'audace et plus de souplesse, à être le moteur de la relance économique.

Lutte antiacridienne : un plan d'action a été mis en place pour le mois de décembre prochain.

**25 Novembre** Festivités : L'hebdomadaire du Parti Communiste Tunisien, "At-Tariq Al-Jedid" organise pendant trois jours sa fête annuelle mise sous le signe de "l'appui à l'Intifadha et à l'Etat palestinien indépendant".

**26 Novembre** Partis : Octroi d'un visa légal à l'Union Démocratique Unioniste de Abderrahmane TLILI.

Presse : L'Association des directeurs des journaux a tenu son Congrès et a procédé à l'élection d'un nouveau Bureau.

**28 Novembre** Tunisie/Palestine : La Tunisie désapprouve le refus du Département d'Etat américain d'accorder un visa d'entrée à Yasser Arafat pour assister à New York au débat de l'organisation des Nations Unies sur la question de la Palestine.

Sport : A la suite des violences commises au stade d'El Menzah, le Ministre de la Jeunesse et des Sports a sévi en radiant à vie Slim Ben Othman, en suspendant Slah Fassi et en bloquant les recettes du Club Africain.

**30 Novembre** Préparation des élections : Le Chef de l'Etat a présidé, en présence de M. Hédi Baccouche, la réunion de la commission de la révision du code électoral. Ont examinées à cette occasion les propositions des partis politiques concernant le projet d'amendement de ce code. La prochaine réforme portera sur le mode de scrutin, le parrainage des candidatures, le financement des campagnes.

Sport : Début d'une campagne visant à lutter contre le hooliganisme dans les stades. Des caméras vidéo devraient ainsi assurer la surveillance des gradins.

Enseignement : Ecole de base : les études préliminaires seront prêtes en Janvier 1989. Sont d'ores et déjà prévus : la création de collèges dits "moyens", véritables noyaux de l'école de base, dans chaque agglomération, et l'instauration d'un concours d'accès à l'enseignement secondaire avec un taux d'admission de l'ordre de 50%.